

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 1 (1887)

Artikel: Le cri de guerre des neuchâtelois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

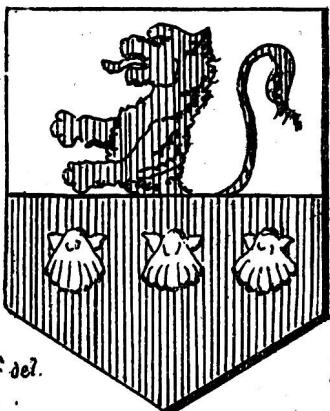
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



M.T. del.

Fig. 15.

• PERRIN •

Coupé d'argent au lion naissant de queueles et de queueles à trois coquillages d'argent.

S'y trouve pas. Le dessin est exécuté d'après une empreinte faite avec de la cire, sur une cuiller gravée. Cette empreinte, blasonnée par Monsieur Jean Grellet, à Colombier, pour Monsieur Adolphe Borel, à Bévaix, nous a été obligeamment communiquée par ce dernier.

Le Cri de guerre des Neuchâtelois.

Les Cri's d'Armes ou de Guerre servaient, dit le P. Menestrier aux tournois et aux véritables combats. Il y a, suivant cet auteur, huit espèces de cri's d'armes :

1. Nom des Princes, chevaliers et seigneurs banniers, etc. : Vergy !
2. Cri d'invocation : Notre Dame ! Dieu nous aide !
3. Cri de résolution : Dieu le veult !
4. Cri d'exhortation : La journée est nostre ! Avant !
5. Cri de défi : Bretagne ! où es-tu, Charles de Blois ! etc..
6. Cri de terreur et de courage : Au feu ! Place à la Bannière !
7. Cri d'événement : Limbourg à celui qui l'a conquis !
8. Cri de ralliement : Au peigne d'or !

Quoique le cri puisse servir de devise et la devise de cri, il ne faudrait pas les confondre. Le cri est un mot ou une phrase que les chefs militaires employaient pour exciter ou rallier leurs troupes, tandis que la devise, plus composée, plus explicite que le cri, est une sentence, une maxime appropriée au caractère ou à la passion dominante de celui qui la choisit.

Les neuchâtelois se servent actuellement de la devise Suisse : "Pour tous, tous pour un". Précédemment, il ne semble pas qu'ils en aient possédé une. Toutefois ils avaient leur cri de guerre à eux, à ce que nous dit une lettre très intéressante, publiée en 1857 dans la Revue Suisse; nous transcrivons de cette lettre ce qui intéresse nos

publications héraldiques.

A la Rédaction de la Revue Suisse, à Neuchâtel.

Juin 1857

"Il n'est pas rare qu'à la même époque, en divers pays, il paraisse des livres sur des sujets semblables. Ce fait vient de se réaliser en Suisse et à Berlin. Dans cette ville-ci, M. Hézékiel a publié un écrit : *Compendium der Heraldik*; à Mersbourg, M. le Comte Henckel, de Donnersmarck, communier de Fleurier, ami des Neuchâtelois est à l'affût de tout ce qui se publie de relatif à ce pays. Il lut dans le *Compendium der Heraldik* que l'ancien cri de guerre des neuchâtelois était :

“Espinait à l'escosse !”

"Aussitôt d'écrire à Berlin pour savoir le sens de ces paroles. Mr. Hézékiel l'ignorait et pensait que cela tiendrait peut-être à d'anciennes relations des Comtes d'Epinay avec la maison de Châlons. Cela ne pouvait satisfaire. A l'escosse ou à la rescosse sont des termes bien connus dans la langue d'oïl et qui se lisent souvent chez les chroniqueurs du moyen-âge; ils signifient à la délivrance, au secours; ils dérivent du latin excutere, excessum. Espinait que veut-il dire? Petite épine, pensait quelqu'un. Mais à Berlin est un savant modeste, de Montbéliard, M. Burguy, auteur de la grammaire et du glossaire de la langue d'oïl. Consulté sur le sens du mot en question : « Rien de plus aisément répond-il sur le champ. Espinait est le participe passé du verbe espiner qui signifie garnir d'épines. Les neuchâtelois durent ce cri de guerre à leur bravoure: ils devaient être des soldats d'avant-garde, comme des piquiers, être remarquables par leur ardeur à attaquer, à percer l'ennemi; c'étaient comme des fagots d'épines, sur lesquels on ne pouvait mettre la main sans péril,

Le reste de la lettre, signée "Un de nos lecteurs", contient d'autres renseignements qu'il est inutile de rappeler ici.

Baillodz, lui, était comparé non à un fagot d'épines, mais à un porc-épic; il avait défendu courageusement le Pont de Thielle contre le Comte de Romont & disent M.M. Jeanneret et Bonhôte, dans la Biographie neuchâteloise, il fut fait chevalier et reçut en souvenir de son exploit une chaîne d'or et une médaille représentant un porc-épic, avec cette inscription: *Vires agminis haben*.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs des Articles de Messieurs Adolphe Gautier, à Genève; Jean Grellet, à Colombier; Antonin Henseler, à Fribourg; de plus, nous nous sommes assurés le concours de correspondants cantonaux & de nos districts-Réda-